

Cher-e-s collègues, cher-e-s camarades PLP,

L'AAPLP (Association de l'Appel aux PLP) s'adresse à vous à la veille du vote professionnel qui se déroulera dans l'Académie de Nantes mardi 13 mars 2007.

Dans le contexte politique et éducatif d'aujourd'hui, ce qui frappe c'est que l'on demande toujours plus aux PLP et qu'on diminue comme chaque année les moyens et les postes. Les mesures de carte scolaire vont arriver, les recrutements ne se feront pas, les dédoublements et les heures de soutien vont diminuer : **alors qui défend l'Enseignement Professionnel dans l'Académie de Nantes** et dans chacune des académies ?

Une remarque : la modification du décret de 1950 entraîne de lourdes aggravations sur le statut des PLP. De fait, les PLP seront soumis au régime de la mention complémentaire ! Voilà la vraie fausse bonne idée que le Ministère a pu se permettre d'imposer depuis qu'il n'y a plus de syndicat spécifique. En effet, la mention complémentaire permet aux certifiés ou agrégés d'enseigner « autre chose » que leur discipline. Ce n'est donc pas la bivalence, ni les qualifications reconnues par les concours des PLP : pour ceux-ci, cette mention complémentaire ouvre donc une polyvalence sans reconnaissance ...

C'est également un pas de plus dans l'assimilation des corps tout en augmentant la charge de travail des PLP. Il faut le dire : c'est la plus mauvaise façon d'orienter l'avenir des PLP et de l'Enseignement Professionnel.

Cet état de fait, cette mauvaise évolution, marquent les troubles négociations du syndicat majoritaire de la voie professionnelle qui s'affirme toujours « syndicat spécifique », mais qui se revendique maintenant et qui se présente comme un syndicat de tous les corps du secondaire. On a connu cela avec le SNES qui depuis soixante ans syndique principalement les certifiés, corps qui depuis cette époque n'a connu aucune amélioration catégorielle et qui a dû supporter la massification scolaire et subir la dérive du collège.

Pour probablement quelques prébendes et avantages, la nouvelle direction du SNETAA engage la généralisation du corps des PLP dans la double voie de la disparition des LP et de l'augmentation des charges de travail des PLP. C'est bien cette direction qui depuis 2004, date de son arrivée au pouvoir, clame que la voie professionnelle ne sera plus spécifique et que les PLP doivent se préparer à travailler au collège comme dans toutes les structures du lycée : ce sont ces mandats là, ces textes écrits que les dirigeants du SNETAA présentent aux différents ministres et à leurs conseillers qui n'en demandent pas tant, tandis qu'ils diffusent de temps en temps quelques récriminations de pure forme.

Il est donc logique qu'après les académies d'Ile-de-France (Paris, puis Versailles dès 2004), qu'après les académies comme Dijon, la Réunion, Créteil, etc., ce soit l'Académie de Nantes qui ait rompu au lendemain des dernières élections professionnelles avec la Direction Nationale du SNETAA.

Face à une sécession des PLP de l'Académie de Nantes, femmes et hommes de bonnes volontés, le SNETAA a préféré faire capoter cette élection en faisant démissionner les deux derniers élus qui lui restait : procédé lamentable, tout à fait à l'image de la veulerie des actuels dirigeants nationaux du SNETAA.

Les résultats de l'élection académique, quels qu'ils soient, seront observés très attentivement par les nouvelles équipes du Ministère et du Rectorat qui seront en place à la prochaine rentrée (en fonction du résultat des élections présidentielles et législatives).

On peut craindre, malheureusement, que les responsables du SNETAA continuent dans la duplicité en misant sur l'étiquette et l'image de marque du SNETAA couvrant aujourd'hui la seule satisfaction de leurs seuls intérêts et de leurs gratifications officielles.

Bien sûr, chacun pourra penser qu'il s'agit de lutte de pouvoir et d'appareil. Mais ce n'est pas la démarche de l'AAPLP qui rassemble des syndiqués de divers horizons, des ex-syndiqués du SNETAA et des enseignants non syndiqués qui veulent défendre leur métier. Toutes et tous sont attachés au Service Public de la Formation et de l'Enseignement Professionnels. L'association est accueillie par Convergence (pour l'Indépendance, l'Efficacité et la Laïcité syndicales) dont elle partage les valeurs.

Vous ne verrez aucun tract ni aucune liste portant nos sigles. Ce message veut simplement apporter au débat, aider au choix, et, peut-être, attirer l'attention sur les militantes et les militants de bonne volonté qui se présentent à votre suffrage et qui affrontent, souvent avec des moyens très restreints, les gros appareils syndicaux.

Pour AAPLP
Le Président
Thierry Druais*

**Ancien Secrétaire Général Adjoint du SNETAA.*